

**Procès Verbal du Conseil d'Ecole n°1**

Mardi 4 novembre 2025

Date d'envoi des convocations et ordre du jour : vendredi 17 octobre 2025

Lieu de la réunion : école maternelle

**PRÉSENTS :**

- Président du SIVU : M. Patrick PAILLER

- Enseignantes:

Mme Anne BOUCHET BONNAUD, adjointe ;

Mme Estelle FRACHET, Titulaire Remplaçant Secteur ;

Mme Fabienne SAVIGNON, directrice

- Représentantes des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole:

Mme Allison LEBON, Titulaire

Mme Stéphanie BOSCHAGE, Titulaire

Mme Anne – Laure JENNES, Suppléante

**EXCUSÉS :**

- Madame Nathalie PINGNELAIN, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de GUERET 1;

- Mme Anne – Marie RUIZ, ATSEM

- Mme Alexia PATERNE, Représentantes des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole suppléante

Ouverture de la séance à 17 h 15 sous la présidence de Mme SAVIGNON.

Mme BOUCHET - BONNAUD est désignée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

présentation du Conseil d'Ecole ;

bilan de la rentrée ;

fonctionnement de l'école ;

présentation et vote du règlement intérieur ;

présentation des projets de l'année ;

la sécurité : Plan de Première Mise en Sécurité & alertes «incendie»

temps périscolaires : restauration et garderie ;

travaux et matériel : bilan et nouvelles demandes ;

questions diverses ;

dates des autres Conseils d'Ecole.

## Présentation du Conseil d'Ecole

Le Conseil d'Ecole est constitué pour une année scolaire.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats de l'élection des Représentants des Parents d'Elèves.

Il - vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école;

- délibère sur les questions d'aménagement du temps scolaire et d'organisation d'activités de soutien ;
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et de la communauté scolaire ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Participation aux élections des Représentants des Parents d'Elèves : 60 inscrits, 33 votants, 2 bulletins nuls ou blancs donc 31 suffrages exprimés soit 55 % de participation ; en baisse par rapport à l'an passé (70 % de participation).

### Parents élus

Titulaires : Mme Allison LEBON & Mme Stéphanie BOSCHAGE

Suppléantes : Mme Anne – Laure JENNES & Mme Alexia PATERNE

## Le bilan de la rentrée

L'effectif actuel de l'école est donc de 32 élèves et 31 familles

Participation à la réunion de rentrée Parents/Enseignantes : 21 familles sur 31 (soit 67,74 % de participation).

Classe des TPS/PS (1 TPS, 16 PS = 17) : Fabienne SAVIGNON

Classe des MS (15 MS) : Anne BOUCHET -BONNAUD (lundis & mardis) et Estelle FRACHET (jeudis & vendredis)

Mme SAVIGNON est remplacée 12 mardis dans l'année, pour la gestion de la direction, par Mme Léa AUGENDRE (comme l'an dernier).

En janvier 2026, 3 TPS devraient faire leur rentrée (si propreté acquise), ce qui fera 20 élèves en TPS/PS.

La scolarisation des 3 ans est obligatoire. Un aménagement des horaires est possible, à la demande des Parents, avec avis de la directrice et de l'Inspectrice.

Actuellement, 12 enfants de 3 ans (/16) sont scolarisés l'après – midi. L'élève de TPS ne fréquente que le matin.

Quatre familles ont déposé une demande d'aménagement du temps de scolarisation car elles ne souhaitent pas scolariser leur enfant l'après – midi. Mme La Directrice & Mme L'IEEN ont donné un avis favorable à ces demandes. Si les parents souhaitent que cet aménagement continue après les vacances d'automne, ils devront renouveler leur demande en fournissant un courrier justificatif.

Salle de sieste : 12 enfants font la sieste à l'école actuellement. La capacité maximum est de 16 places.

## Le fonctionnement de l'école

Le SIVU gère à la fois le personnel (ATSEM, employées SIVU intervenant auprès des élèves, assurant l'entretien des locaux et l'encadrement des temps périscolaires) et les locaux (bâtiments) dont il est propriétaire. Le SIVU met également des employés à disposition du collège pour que les élèves de la maternelle et de l'élémentaire puissent utiliser la cantine du collège.

Les Employées du SIVU «ATSEM» en activité : Anne – Marie RUIZ ; affectée à la classe des TPS/PS + cantine, pas d'entretien des locaux jusqu'au 30 novembre (temps partiel thérapeutique suite opération). Elle termine à 13 h 30.



La Directrice rappelle que tous ces projets sont possibles grâce à l'aide financière de l'ASEM. Un regret : seulement 3 familles ont participé à la réunion de l'ASEM le 23 septembre. Les sorties avec trajet en car sont aussi possibles grâce à la subvention du SIVU.

Autres «projets»

Projet Ecole Inclusive : l'immersion de professionnels du CMPP & du CAMSP pour réfléchir à la conduite de classe pour prendre en compte les besoins de chaque élève.

Une déception de l'équipe enseignante : 9 familles seulement sur 31 ont participé à la réunion de présentation du projet (le 14/10) (29 % de participation).

### Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Quand ? 16 h 15 à 17 h 15

Qui ? Tous les élèves peuvent être concernés ; les enseignantes

Quoi ? Principalement les domaines **développer et structurer le langage oral et écrit, acquérir les premiers outils pour structurer sa pensée**

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** sont un temps d'enseignement proposé à certains élèves, les parents sont libres d'accepter ou de refuser.

### La sécurité et hygiène

#### **La sécurité**

Le premier exercice d'évacuation «incendie» de l'année a eu lieu mardi 16 septembre 2025 ; il s'est bien déroulé.

Deux autres auront lieu dans l'année scolaire.

Rappel point sécurité : il est interdit de stationner devant l'entrée de l'école et il est préférable de limiter les attroupements (Plan Vigipirate au plus haut niveau).

Plan Particulier de Mise en Sûreté : mis en place pour essayer de mettre en sécurité les personnes présentes à l'école en cas de risques majeurs, en cas de tentative d'intrusion par une personne mal intentionnée

Les PPMS sont en cours de renouvellement (modifications à apporter.)

Le PPMS «risques majeurs» peut être déployé en cas de :

- ✓ risques liés à la météorologie (vent violent, orage, grêle, tempête, neige, verglas)
- ✓ inondation
- ✓ séisme

Le PPMS «Attentat, intrusion» peut être déployé en cas de tentative d'intrusion dans l'école ou tentative survenant dans un autre établissement de BONNAT.

Un exercice de confinement a eu lieu: pendant une récréation, rentrer se cacher dans l'école au signal sonore (mise en œuvre du PPMS «attentat – intrusion») ->vendredi 26 septembre 2025

#### **L'hygiène**

Nous sommes actuellement en protocole 1 (niveau vert).

## Temps périscolaires : restauration & garderie

### Restauration

Pour information, la gestionnaire du collège a changé ; Mme C. BERNADY est remplacée par Mme S. BROUILLAUD.

24 élèves prennent quotidiennement leur déjeuner à la cantine du collège.

Le fait qu'il n'y ait pas de TPS allège le service (aide, surveillance)

### **Question diverse en lien avec ce point :**

- quelles sont les quantités prévues et données aux élèves ?

Consultation des Agents en charge des élèves sur ce temps : difficile à dire car cela dépend des enfants et du repas servi. L'entrée est servie à l'assiette. Il est possible (et fréquent) de redemander une portion supplémentaire du plat principal. Le fromage est servi en une portion normale. Le dessert peut être servi dans un ramequin (ex : crème 1/3 ramequin). Lorsqu'il y a des fruits, ils peuvent être servis en entier (bananes), par moitiés (pommes) ou découpés dans un ramequin (kiwis).

Pour les Agents, les enfants qui veulent manger peuvent manger à leur faim.

- qui établit cela ? Madame la Gestionnaire du collège avec le Cuisinier

Concernant « les grands parents solidaires » qui avaient été évoqués lors des précédents Conseils d'École pour aider à la surveillance de la cantine, M. PAILLER indique que M. PETINON, Principal du collège est contre.

Garderie : à l'école élémentaire, avec Sabrina TIREL.

Effectif variable selon les jours. Le matin, ils peuvent être 6 ou 7 ; jusqu'à 15 l'après-midi.

Ce sont Sarah COINDAT et Béatrice FLOQUET qui accompagnent les élèves, jusqu'à la garderie, à 16 h 15.

Travaux et matériel La Directrice rappelle que les Employés Communaux de BONNAT sont mis gracieusement à la disposition du SIVU pour effectuer les travaux à l'école maternelle.

La quasi-totalité des travaux demandés durant l'été 2025 ont été réalisés. Ceux qui ne l'ont pas été n'ont pas d'impact sur la sécurité des personnes présentes à l'école.

Le chantier le plus important de cet été a été le changement de la chaudière.

### Travaux à réaliser

#### La cour de récréation

- arbres dans la cour : M. PAILLER indique qu'il va se renseigner auprès d'un ancien paysagiste de sa connaissance. Rejet, par le SIVU, du devis établi par la SARL JAMET Espaces verts
- nécessité de remplacer les bancs (il n'y en a plus qu'un et il se détériore) : protéger la partie qui se détériore en attendant le remplacement du banc
- une zone de la partie en herbe de la cour est à refaire : nécessité d'enlever les gros cailloux qui ressortent et re semer du gazon -> M. PAILLER indique qu'il faut le faire au printemps.

#### Dans le bâtiment

- les anti coupe doigts
- le revêtement plastique (sol) gondole dans les toilettes à deux endroits ;
- le revêtement de la salle de motricité commence à se dégrader ;
- la manivelle d'un des stores de la salle de motricité est cassée ; le store ne peut donc plus être descendu : M. PAILLER indique qu'il rencontre des difficultés à trouver une Entreprise qui s'occupe de cela ;

- une des vitres de l'entrée se fissure de plus en plus (vitre située en bas, à côté de la porte d'entrée).....
- réfléchir au problème de la chaleur dans les salles (motricité, salle de classe des TPS/PS)
- chemin goudronné pour accéder à la classe de Mme BOUCHET – BONNAUD : elle apprécie ce fonctionnement qui génère moins de monde à l'entrée de l'école. M. PAILLER s'oppose toujours à cette réalisation avançant l'argument que les élèves peuvent passer par l'autre porte en suivant ainsi le chemin déjà existant.

M. PAILLER demande à Mme SAVIGNON de vérifier s'il y a toujours une bombe anti guêpes à l'école, en cas de besoin.

**Questions diverses** : traitées dans le point **Temps périscolaires : restauration & garderie**

**Conseils d'Ecole 2 & 3**

**N° 2 : le 24 février 2026 à 17h30**

**N °3 : le 16 juin à 18 h**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

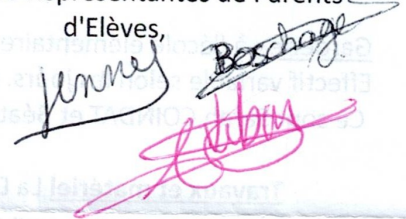
La Présidente de séance  
Mme Fabienne SAVIGNON



Le Président du SIVU  
M. Patrick PAILLER

**SIVU DES ECOLES**  
**Mairie**  
**23220 BONNAT**

Pour les Représentantes de Parents  
d'Elèves,



**ECOLE MATERNELLE**  
**23220 BONNAT**